

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 249-2014

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Le conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 6 octobre 2014, le règlement numéro 249-2014 modifiant le règlement numéro 155-2008 concernant la circulation et le stationnement.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière et le dit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi. »

DONNÉ À VILLE DE SAINT-PASCAL, CE 8^e JOUR D'OCTOBRE DEUX MILLE QUATORZE.

Me Louise St-Pierre, o.m.a.
greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 15 octobre 2014 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 8 octobre 2014.

Me Louise St-Pierre, o.m.a.
greffière